

## Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-LETTRE-000162-07/07/2014

Date de publication : 07/07/2014

Date de fin de publication : 05/07/2017

### Lettre Type / Modèle

## LETTRE - DJC - Modèle de décision de refus d'agrément pour un centre de gestion agréé

---

#### Décision

La commission régionale d'agrément,

Vu la demande d'agrément déposée le ..... dont il a été délivré récépissé le .....

Vu le code général des impôts (CGI), notamment ses [articles 1649 quater C](#) et [1649 quater E](#), et l'annexe II à ce code, notamment ses [articles 371 A à 371 LE](#) ;

#### Décide :

**Article unique** . – L'agrément prévu à l'article 1649 quater C du CGI n'est pas accordé au centre dénommé :  
.....

pour les motifs suivants : .....

Si vous entendiez contester la légalité de cette décision, vous avez la possibilité de la déférer au tribunal administratif de ..... dans les deux mois suivant la présente notification.

Fait à .....

Le .....

---

Commentaire(s) renvoyant à ce document:

[DJC - Organismes agréés - Création des CGA, des AA et des OMGA - Modalités de l'agrément - Octroi et renouvellement de l'agrément des CGA, des AA et des OMGA](#)